

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°DC2020/27

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 83

Votants : 92

POUR : 92 (100%)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le vingt-quatre février deux mille vingt, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la Présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 17/02/2020

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames BAUDART Martine ; COURAULT Josette ; FOURCART Marie Hélène ; HERBAY Christelle ; JACQUET Ghislaine ; LESUEUR Patricia ; MERCIER Agnès ; PAYEN Françoise ; PIEROT Chantal ; RAULIN Suzanne ; ROGER Magali ; THOMAS Andrée ; VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude ; ALBAUD Gilles ; BARRE Régis ; BEBIN Patrick ; BESANCON Tony ; BIENVENU Bernard ; BOIZET Guy ; BOUILLON Daniel ; BOUILLON Jacques ; BOUILLON Mathieu ; BOXEBELD Pascal ; BROUILLON Patrick ; CANIVENQ Roland ; CANNAUX Francis ; CARPENTIER Dominique ; CARRE Joel ; CARTELET Michel ; DANNEAUX Dominique ; DEBOURCES Claude ; DEFORGE Pierre ; DEGLAIRE Gérard ; DEMISSY Pierre ; DUGARD Yann ; ETIENNE Philippe ; FERON Patrice ; FLEURY Vincent ; FRANCAERT René ; GIRONDELOT Bernard ; GODART Olivier ; GROSSELIN Jacques ; HAULIN Bertrand ; HUREAU Benoit ; JUILLET Bruno ; LAHOTTE Hervé ; LAMY Dominique ; LANTENOIS Jacques ; LAURENT CHAUVET Pierre ; LEJEUNE Gilles ; LEONI Alain ; LOUIS Jean Marc ; MALVAUX André ; MALVAUX Frédéric ; MANCEAUX Christophe ; MASSON Jean Philippe ; MATHIAS Frédéric ; MEENS François ; MEIS Claude ; MIELCAREK Christian ; MOUTON Francis ; MULLER Jean Claude ; NIZET Daniel ; NIZET Jacky ; OUDIN Hubert ; PAYEN Guy ; PHILIPPE Ludovic ; PIC Jean Yves ; PIERSON Florent ; POTRON Francis ; RACOUR Patrick ; RATAUX Frédéric ; RAULET Olivier ; RENARD Damien ; RICHELET Jean Pol ; SIGNORET Francis ; SINGLIT Benoit ; THIERION Vincent ; THIERY Pierre ; VAIRY Lionel ; VALET Bruno ; VERSSTUFT Ghislain.
Représentés : Mme ANDREY Danielle donne pouvoir à M. SINGLIT Benoit ; Mme BECHARD Isabelle donne pouvoir à M. MATHIAS Isabelle ; M. COLSON Dominique donne pouvoir à M. HAULIN Bertrand ; M. CORNEILLE Jean-Pierre donne pouvoir à M. BOIZET Guy ; M. HULOT Christian donne pouvoir à M. JUILLET Bruno ; M. LESOILLE Patrick donne pouvoir à M. BOUILLON Daniel ; M. OUDIN Denis donne pouvoir à M. OUDIN Hubert ; M. RAUSSIN Bruno donne pouvoir à M. SIGNORET Francis ; M. ROBIN Dominique donne pouvoir à M. FLEURY Vincent.

OBJET : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'INGENIEUR TERRITORIAL

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3-3 2° ;

Vu le décret n°88-145 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent compte tenu qu'un agent communautaire, contractuel, a obtenu le concours d'ingénieur territorial ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire DECIDE de créer un emploi permanent d'INGENIEUR TERRITORIAL à temps complet pour l'exercice des fonctions de Chargé de mission PLUI et Urbanisme, à compter du 1^{er} avril 2020.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A dans les conditions fixées à l'article 3-3 2°.

Le traitement sera calculé par référence à l'échelon. »

Le Président,

Francis SIGNORET